

Communiqué de presse

Paris, le 26 janvier 2017

## **Le financement participatif s'invite dans le 7<sup>ème</sup> appel à projets aidants de Crédit Agricole Assurances**

Du 1<sup>er</sup> février au 6 avril 2017, Crédit Agricole Assurances lance son 7<sup>ème</sup> appel à projets national en faveur des associations ou organismes français d'intérêt général qui développent un projet en faveur des aidants\* familiaux. Une vingtaine de dossiers seront financés et l'une des associations sera récompensée par un prix spécial du jury.

Pour cette nouvelle édition, un accompagnement au financement participatif sera proposé à une dizaine d'associations sélectionnées mais non financées par Crédit Agricole Assurances. C'est la plateforme de financement participatif dédiée aux associations HelloAsso, qui guidera les porteurs de projets dans la conception de leur campagne, via une offre de formation en ligne.

Pour rappel, les associations ont entre le 1<sup>er</sup> février et le 6 avril 2017 pour déposer leur dossier sur le site [www.ca-assurances.com](http://www.ca-assurances.com). Chaque année, le jury recherche des initiatives concrètes ayant un impact réel et durable envers les aidants. Les projets retenus bénéficieront d'un soutien financier d'une durée d'un an, pour une enveloppe globale de 300 000 €.

Engagé dans la cause des aidants depuis 2010, Crédit Agricole Assurances a reçu près de 1000 projets dont 120 ont été financés dans le cadre d'une enveloppe globale de près de 2 millions d'euros. En parallèle, le groupe Crédit Agricole Assurances a signé en septembre dernier, des accords d'entreprise à destination de ses salariés aidants.

**Informations et candidatures sur : [www.ca-assurances.com](http://www.ca-assurances.com) et [@EtreAidant](https://twitter.com/EtreAidant)**

### **Exemples de projets soutenus en 2016**

#### **ADAPEI 90 (Territoire de Belfort)**

Faciliter l'accès au répit pour les aidants d'enfants et d'adolescents en situation de handicap en proposant près de 400 heures de répit à 130 aidants familiaux.

Contact: [contact.enfance@adapei90.fr](mailto:contact.enfance@adapei90.fr)

#### **ACCORD'AGES (Maine-et-Loire)**

Accompagner les couples aidants/aidés dès l'annonce d'un diagnostic de troubles cognitifs pour l'un d'entre eux autour de séances psycho-éducatives.

Site web: [www.accord-ages.fr](http://www.accord-ages.fr)

#### **BINOME 21 (Côte-d'Or)**

Lutter contre l'isolement des seniors, favoriser le lien intergénérationnel et accorder un temps de répit à 100 aidants par la mise à disposition de 10 jeunes en service civique.

Site web: [www.binome21.fr](http://www.binome21.fr)

*\*La France compte plus de 8 millions de personnes qui aident de manière bénévole, momentanément ou de façon permanente, adultes ou enfants en difficulté du fait d'une perte d'autonomie (maladie, accident, handicap, grand âge). Ils forment une communauté d'« aidants » pour qui cette responsabilité a souvent un impact fort sur leur santé, leur vie quotidienne ou leur activité professionnelle. Pour les soutenir, des actions de formation, d'information, de répit, de soutien psychologique et d'aide à la conciliation vie professionnelle et vie personnelle sont autant de solutions identifiées et plébiscitées.*

### **A propos de Crédit Agricole Assurances**

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 10 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 4 000 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2015 s'élève à 30,4 milliards d'euros (normes IFRS).

[www.ca-assurances.com](http://www.ca-assurances.com)

### **Contacts presse**

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

Géraldine Duprey + 33 (0)1 57 72 58 80

[service.presse@ca-assurances.fr](mailto:service.presse@ca-assurances.fr)



*\*La France compte plus de 8 millions de personnes qui aident de manière bénévole, momentanément ou de façon permanente, adultes ou enfants en difficulté du fait d'une perte d'autonomie (maladie, accident, handicap, grand âge). Ils forment une communauté d'« aidants » pour qui cette responsabilité a souvent un impact fort sur leur santé, leur vie quotidienne ou leur activité professionnelle. Pour les soutenir, des actions de formation, d'information, de répit, de soutien psychologique et d'aide à la conciliation vie professionnelle et vie personnelle sont autant de solutions identifiées et plébiscitées.*